

# UNE NOUVELLE AUTORITÉ

## POUR LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET LA RADIOPROTECTION

Paul DURLIAT, chef de la division de Lyon

2 JUILLET 2025

**L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE  
ET DE RADIOPROTECTION  
EST UNE AUTORITÉ ADMINISTRATIVE  
INDÉPENDANTE  
CRÉÉE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025.**

**Sa création a été inscrite dans la loi n° 2024-450  
du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance  
de la sûreté nucléaire et de la radioprotection  
pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire.**





# LES MISSIONS DE L'ASNR

---

L'ASNR assure, au nom de l'État, le contrôle des activités nucléaires civiles en France et remplit des missions d'expertise, de recherche, de formation et d'information des publics.

1. LE CONTRÔLE

2. LA RÉGLEMENTATION

3. L'EXPERTISE

4. LA RECHERCHE

5. EN SITUATION D'URGENCE  
RADIOLOGIQUE

6. L'INFORMATION ET LE  
DIALOGUE

7. LA FORMATION ET LE  
DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE  
DE LA RADIOPROTECTION



# LES MISSIONS DE L'ASNR

## LE CONTROLE

L'ASNR contrôle les activités nucléaires civiles tant sur les aspects matériels qu'organisationnels et humains.

## LA RÉGLEMENTATION

L'ASNR contribue à l'élaboration de la réglementation, en donnant son avis au Gouvernement sur les projets de décret et d'arrêté ministériel et en prenant des décisions réglementaires à caractère technique.

## L'EXPERTISE

L'ASNR expertise la sûreté des installations nucléaires civiles, évalue les risques des rayonnements ionisants et assure une veille en matière de radioprotection.

## LA RECHERCHE

L'ASNR définit des programmes de recherche pluridisciplinaires, menés en son sein ou en partenariat avec d'autres organismes de recherche français ou étrangers.



# LES MISSIONS DE L'ASNR

## EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE

En situation d'urgence radiologique, l'ASNR évalue la nature et la gravité de l'événement, son évolution, ses développements possibles, ainsi que les conséquences radiologiques avérées ou potentielles de la situation.

## L'INFORMATION ET LE DIALOGUE

L'ASNR informe le public de l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France et participe à la mise en œuvre de la transparence en France.  
Elle rend compte de son activité au Parlement.  
L'ASNR permet à tout citoyen de participer à l'élaboration de ses décisions ayant une incidence sur l'environnement, ainsi qu'à des projets de recherche.

## LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE LA SÛRETÉ

L'ASNR propose une offre large de formations en sûreté nucléaire et radioprotection aux professionnels utilisant les rayonnements ionisants dans le cadre de leur activité.  
L'ASNR a pour mission de contribuer au développement d'une culture de radioprotection chez les citoyens.

# LES SITES DE L'ASNR

L'ASNR est implantée sur l'ensemble du territoire français, lui permettant d'exercer ses missions sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les départements et régions d'outre-mer.

- ▶ Son siège est localisé à **Montrouge**.
- ▶ Ses sites principaux de l'expertise et de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection se situent à **Fontenay-aux-Roses et Cadarache**.
- ▶ **Le Vésinet** est le site principal de la surveillance de l'environnement.
- ▶ Elle dispose également d'antennes d'expertise et de recherche à **Cherbourg, les Angles et Tahiti**.
- ▶ Elle dispose de **11 divisions territoriales** qui permettent d'exercer les missions de contrôle au plus près des installations nucléaires.



 Siège social  Divisions territoriales  Expertise/Recherche

# LE COLLÈGE

**En tant qu'Autorité administrative indépendante, l'ASNR est dirigée par un collège de cinq commissaires.**

Ses missions :

- ▶ Garantir l'indépendance de l'ASNR ;
- ▶ Définir la politique générale de l'Autorité en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection ;
- ▶ Approuver les orientations stratégiques de l'ASNR ;
- ▶ Prendre les décisions majeures.



Pierre-Marie  
Abadie



Géraldine Pina



Olivier Dubois



Jean-Luc  
Lachaume



Stéphanie  
Guénot-Bresson

<b>PIERRE-MARIE ABADIE</b>	Président du 13/11/2024 au 12/11/2030 désigné par le président de la République
<b>GÉRALDINE PINA</b>	Commissaire du 15/12/2020 au 09/12/2026 désignée par le président de la République
<b>STÉPHANIE GUÉNOT BRESSON</b>	Commissaire du 10/12/2023 au 09/12/2029 Désignée par le président de la République
<b>OLIVIER DUBOIS</b>	Commissaire du 29/01/2024 au 09/12/2029 désigné par le président du Sénat
<b>JEAN-LUC LACHAUME</b>	Commissaire du 21/12/2018 au 09/12/2026 désigné par le président de l'Assemblée nationale

## 5 membres nommés par décret

- ▶ Fonction à plein temps
- ▶ Mandat de 6 ans non renouvelable

## CHIFFRES CLEFS

# 380 M€

Budget 2025  
(incluant les recettes issues des activités  
de l'ASNR)

# 2 085

Personnels au 1<sup>er</sup> janvier 2025  
de statuts public et privé

# 325

Inspecteurs

# 100

Doctorants  
et post-doctorants

# 56

Docteurs d'État  
ou personnes habilitées  
à mener des recherches

# LES AUTRES CHIFFRES CLEFS DE L'ASNR (EN 2024)

## CONTRÔLE

**1 813**

Inspections

**2 132**

Décisions individuelles  
d'autorisation et  
d'enregistrement  
délivrées



**32 086**

Lettres de suite d'inspection  
disponibles sur *asnr.fr*

## INTERNATIONAL

**90**

Accords de coopération  
ou projets bilatéraux

**48**

Pays concernés par  
ces accords



**60**

Accords de coopération  
ou projets multilatéraux

## EXPERTISE

**399**

Livrables de l'IRSN  
rendus à l'ASN dont

**179**

avis d'expertise

**22**

Réunions  
plénières des  
groupes  
permanents  
d'experts



## PATRIMOINE INTELLECTUEL

au 1<sup>er</sup> janvier 2025

**37**

Brevets français  
en vigueur

(dont **9** en  
copropriété)

**52**

Brevets en  
vigueur  
à l'étranger



## RECHERCHE

**223**

Publications  
répertoriées au  
JCR (*Journal  
Citation Reports*)



**25**

Thèses  
soutenues

# LES MODALITÉS DE PUBLICATIONS DES AVIS D'EXPERTISE

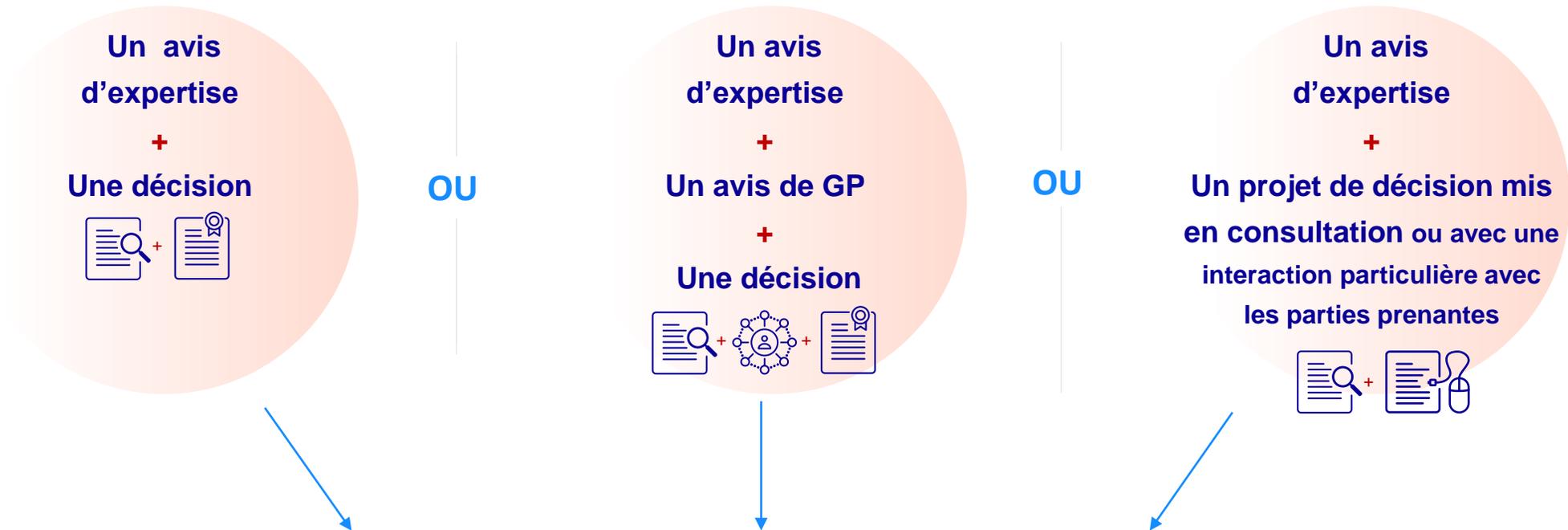
# CADRE GÉNÉRAL

- ▶ **La loi n° 2024-450 du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire** réaffirme, dans son article 2, les principes d'information du public et de transparence de l'ASNR, concernant notamment la publication des résultats de ses expertises et des décisions auxquelles ils se rapportent :

« *L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection publie les résultats des expertises réalisées dans le cadre de ses instructions ainsi que les avis des groupes permanents d'experts [...] Le **règlement intérieur** définit les règles et les modalités de publication de ces résultats et de ces avis. **Ces résultats sont publiés de manière concomitante aux décisions auxquelles ils se rapportent, sauf pour les décisions pour lesquelles l'autorité en décide autrement, notamment au regard de la nature des dossiers concernés ou pour favoriser la participation du public, dans des conditions précisées par le règlement intérieur.** »*

- ▶ À cet effet, l'ASNR met en place un processus de publication, en application des dispositions législatives et conformément à celles figurant aux **articles 39 à 41 de son règlement intérieur.**

# PROCESSUS STANDARD « DÉCISION »



**Simultanéité de la publication à la décision signée ou à la publication du projet de décision soumis à consultation.**

# PROCESSUS SPÉCIFIQUE « BATCH »

La simultanéité n'est pas possible car :

1. Il y a une **instruction longue** (préalablement décidé par le comex/collège) : Un nombre important d'avis d'expertise et d'avis de GP avec une temporalité large et qui n'appellent pas individuellement de décisions.



OU



OU



2. Il n'y a **pas de décision** :



Publication des avis d'expertise de l'ASNR sous forme de « batch » mensuel.

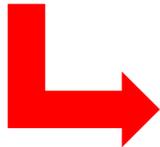


### Cas particulier :

Concertation **entre le signataire de l'avis d'expertise ASNR et l'autorité administrative externe qui l'a commandée** pour acter du principe et des modalités (au cas par cas).

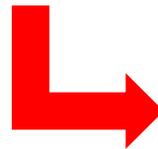
# ACCÈS AUX AVIS D'EXPERTISE DEPUIS LE SITE INTERNET DE L'ASNR

Bandeau du site [asnr.fr](https://www.asnr.fr) :



## Consulter les avis d'expertise

- Vous pouvez consulter ici [les avis d'expertise](#) publiés depuis le 1er janvier 2025
- Pour accéder à l'intégralité des avis d'expertise, y compris ceux antérieurs à 2025, rendez-vous sur <https://www.irsn.fr/expertise/avis-aux-autorites-par-annees>



## Avis d'expertise de l'ASNR de mai 2025

Imprimer Partager

- EDF – REP – Centrale nucléaire du Tricastin – Réacteur n° 2 – INB 87  
**Modification temporaire des spécifications techniques d'exploitation pour réaliser un essai particulier du fonctionnement de la turbopompe du système d'alimentation de secours des générateurs de vapeur en situation de perte totale des alimentations électriques.**
  - [Avis d'expertise n°2025-00049](#) du 26 mai 2025
  - [Décision n° CODEP-DCN-2025-032390](#) du président de l'ASNR du 28 mai 2025



**ASNR** Autorité de  
sûreté nucléaire  
et de radioprotection

[asnr.fr/nous-contacter](https://asnr.fr/nous-contacter)

[asnr.fr](https://asnr.fr)

